



Grandes cultures

BSV n°32

09/10/2025

BILAN

Protéagineux



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs

Khalid KOUBAITI

FREDON Nouvelle-Aquitaine

khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux

Solana VERA / Terres Inovia

s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs

Clément GRAS / ARVALIS

c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan de campagne 2024-2025 : Pois protéagineux de printemps

Ce qu'il faut retenir :

- **Thrips** : pression faible.
- **Sitones** : pression moyenne.
- **Pucerons** : pression faible à moyenne.
- **Tordeuses** : pression faible à moyenne.
- **Bruches** : pression faible.
- **Complexe Ascochyte/Colletotrichum** : pression faible.
- **Mildiou** : pression faible.

Ce bilan de campagne s'appuie sur l'ensemble des observations et données recueillies tout au long de la campagne 2024-2025 grâce aux partenaires régionaux et aux observateurs du BSV Nouvelle Aquitaine Edition Poitou-Charentes

Photo Terres Inovia

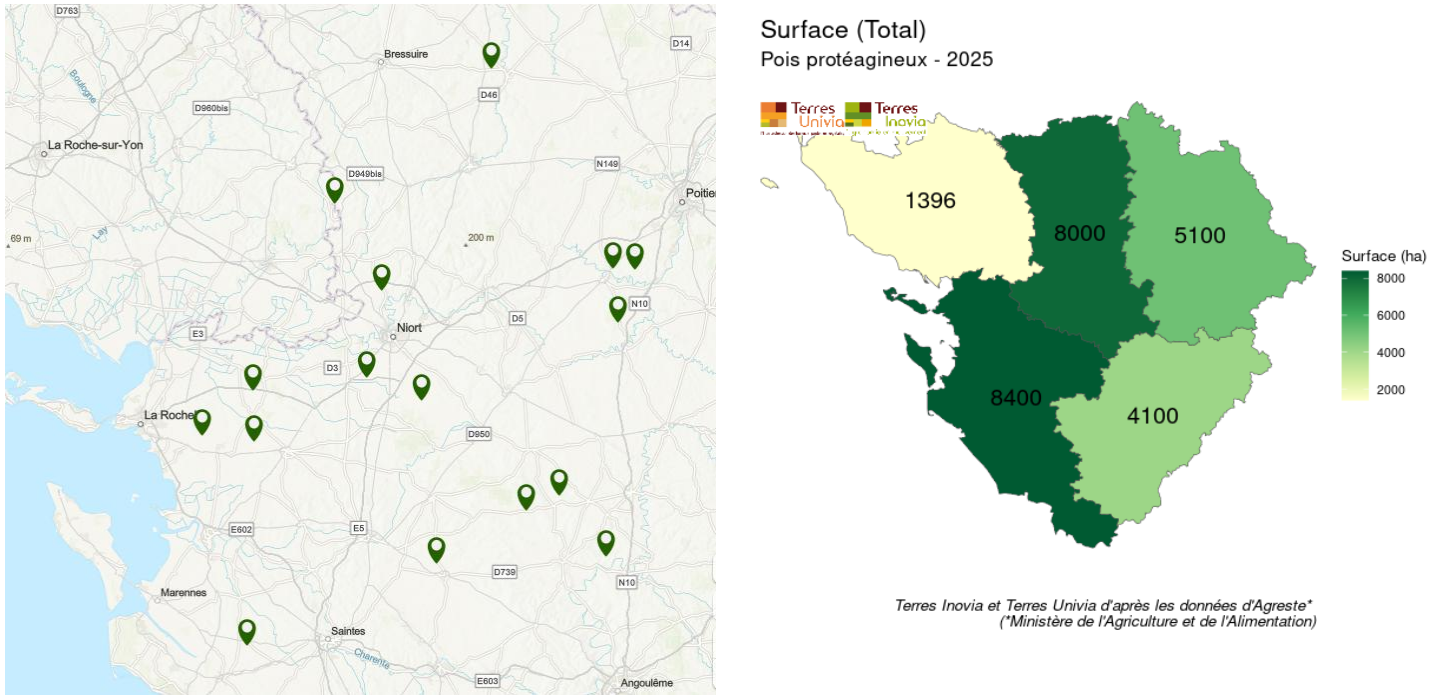


Réseau 2024 - 2025

3 partenaires et 3 agriculteurs ont participé au réseau BSV pois de printemps 2025 : la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, la Fredon Nouvelle Aquitaine, Océalia, M. Buard, M. Charruault et M. Royer.

Merci à tous.

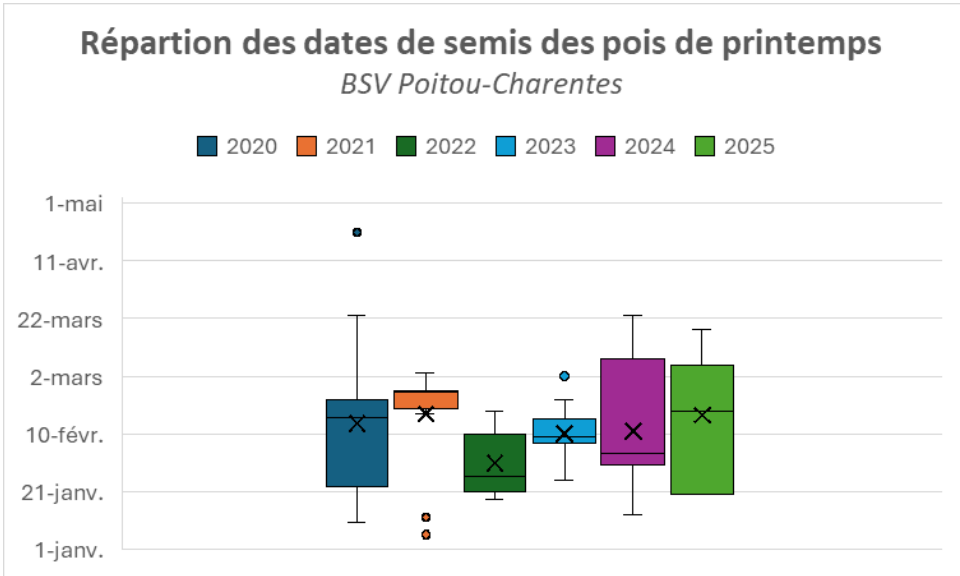
Le réseau 2025 est composé de 16 parcelles de pois de printemps.



Caractéristiques de la campagne 2024-2025

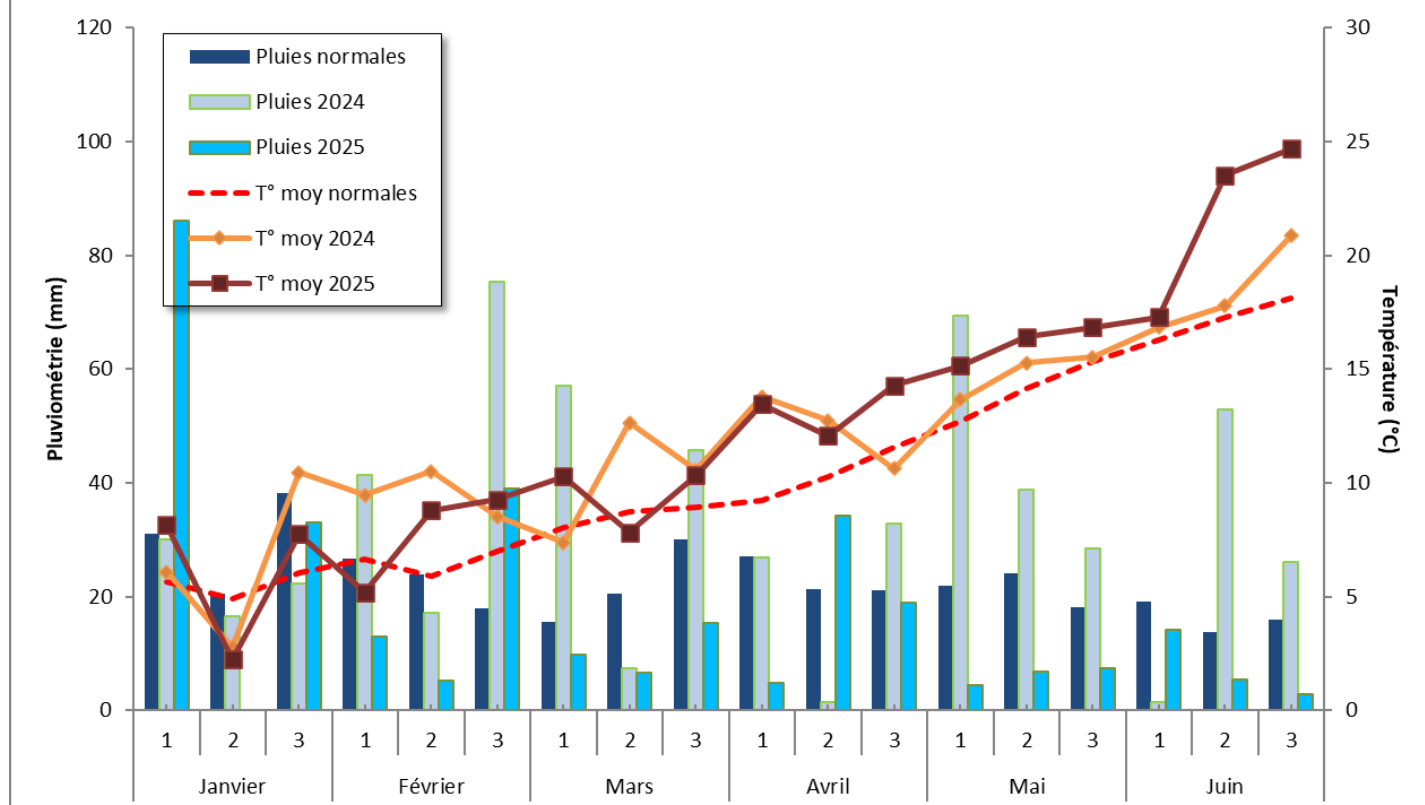
Les dates de semis des pois de printemps se sont étalées de la mi-janvier à la mi-mars. Les thrips et pucerons verts sont restés discrets tout au long de la campagne. Les pois de printemps ont débuté la floraison entre la fin-avril et la fin-mai, elle s'est terminée au début du mois de juin. Il y a eu globalement peu de jours avec des températures supérieures à 25°C ce qui a limité les coulures de fleurs.

Les récoltes ont débuté à la fin du mois de juin, les rendements sont très satisfaisants.

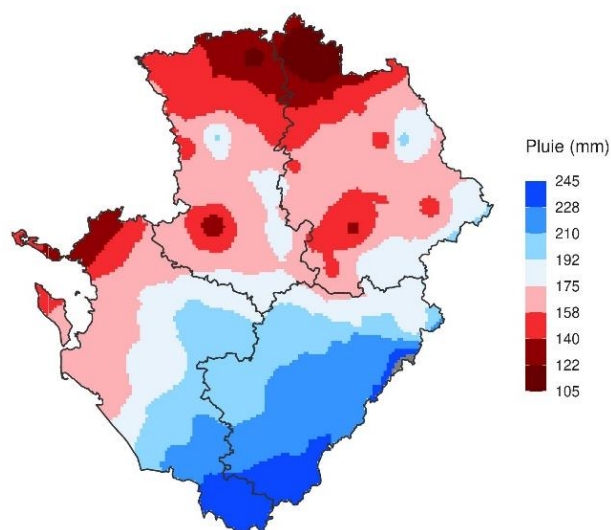


Conditions climatiques de printemps

NIORT SOUCHE

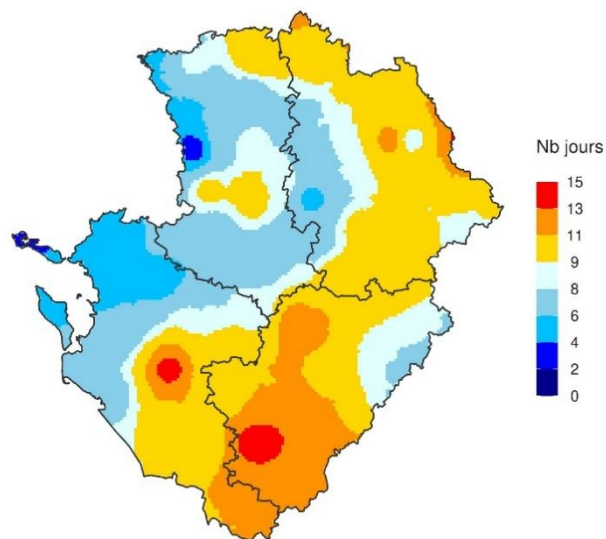


Cumul de pluies du 01-03-2025 au 30-06-2025



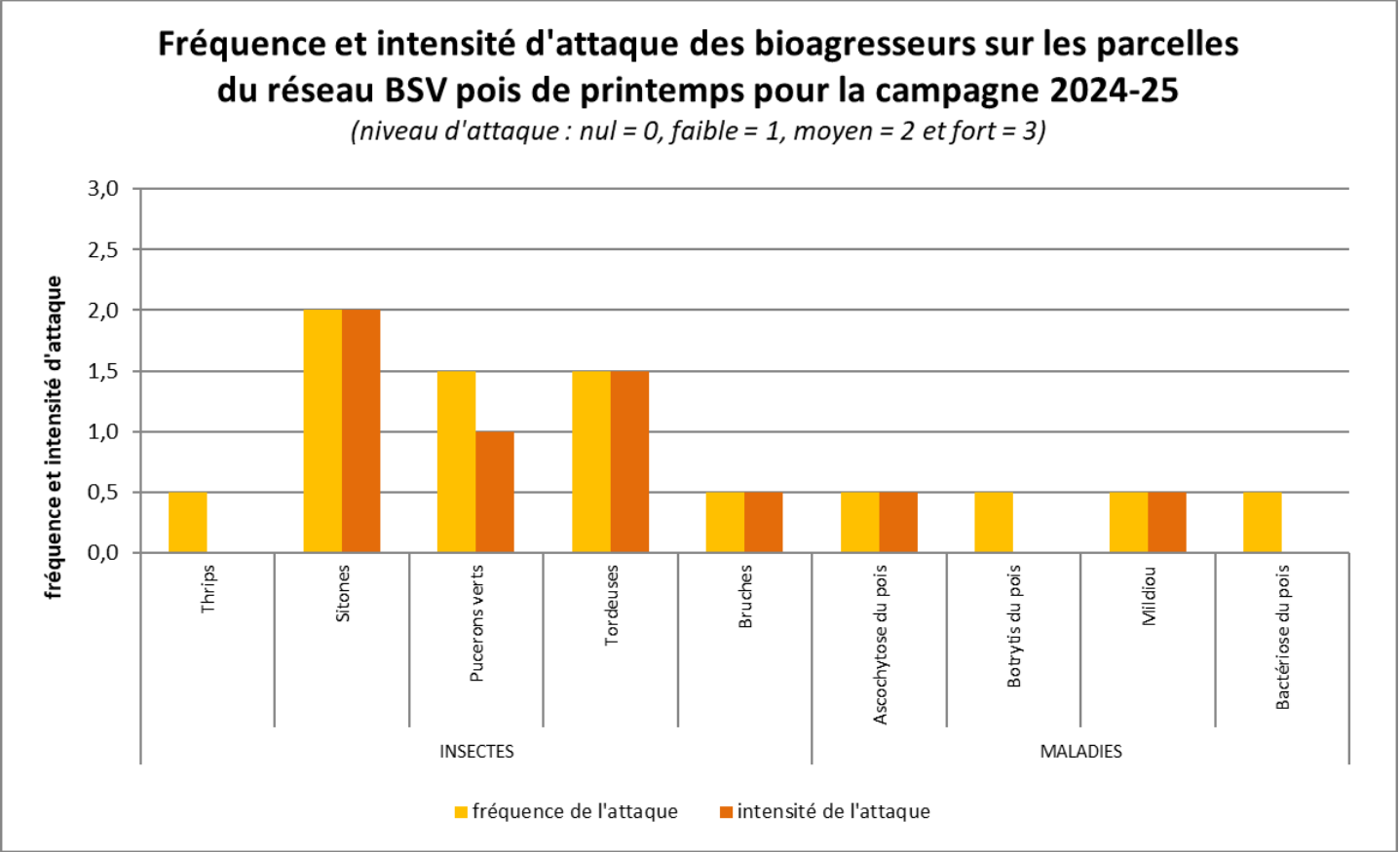
Source : Météo France

Nbre de jours où TMaxi >= 25 °C du 20-04-2025 au 01-06-2025



Source : Météo France

La campagne 2024-2025 est marquée par une faible pression maladie et ravageurs.



• **Thrips (*Thrips angusticeps*)**

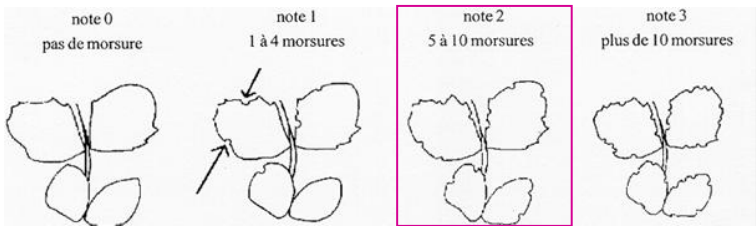
Le thrips est un insecte de début de cycle qui colonise les parcelles de pois dès que les températures atteignent 8°C. Le pois de printemps y est sensible entre la levée (BBCH09) et le stade 3-4 feuilles (BBCH13-14). Le seuil indicatif de risque est de 1 thrips par plante. Toutefois, le thrips même en grand nombre n’engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Les thrips n’ont pas été observés cette année sur les parcelles suivies.

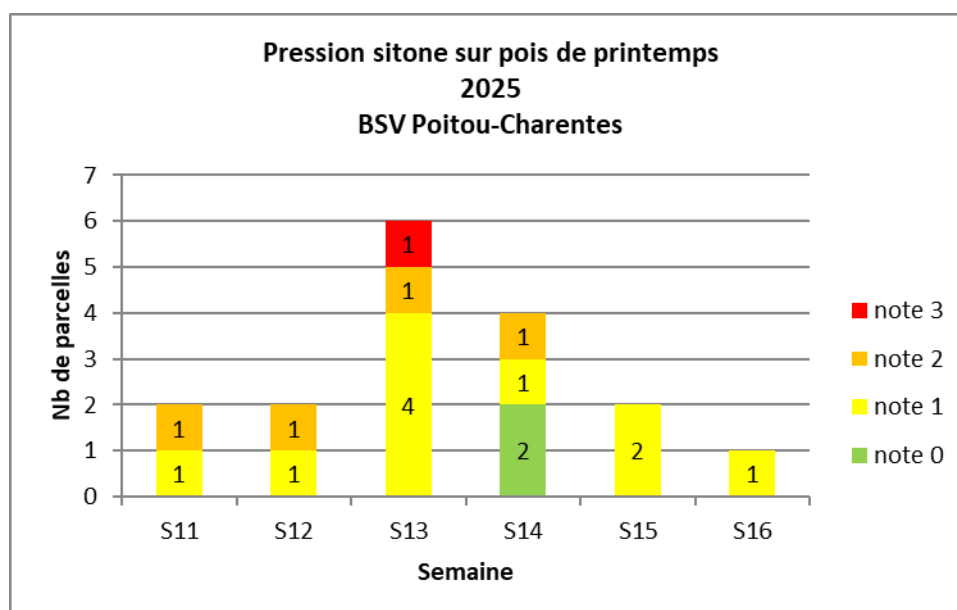
• **Sitone (*Sitona lineatus*)**

Le sitone est un insecte de début de cycle qui devient actif dans les parcelles de pois de printemps dès que les températures atteignent 12°C. L’adulte se nourrit des feuilles des plantes (encoches sur les folioles sans impact sur le rendement), et pond au pied de celles-ci. Ce sont les larves qui sont préjudiciables à la culture, car elles se nourrissent des nodosités et perturbent ainsi l’alimentation azotée des plantes.

Les pois de printemps sont sensibles aux sitones de la levée (BBCH09) au stade 6 feuilles (BBCH16). Le seuil indicatif de risque est de 5 à 10 morsures par plantes sur le dernier étage foliaire déployé (note de 2 sur l’image ci-dessous) :



Pour cette campagne, le seuil indicatif de risque (note 2, 5 à 10 morsures par plante) est atteint sur quatre parcelles entre la semaine 11 et la semaine 14. Une parcelle a atteint la note de 3, plus de 10 morsures par plante à la semaine 13. Le risque est modéré tout au long de la période de risque.



• Pucerons verts du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

Le puceron vert du pois apparaît dans les parcelles aux mois d'avril-mai. En se nourrissant, il provoque l'avortement des boutons floraux, des fleurs et des jeunes gousses. Il peut également être vecteur de viroses, celles-ci pouvant s'exprimer fortement sur des plantes jeunes et/ou stressées par d'autres facteurs.

L'arrivée des pucerons est donc à surveiller en général à partir du stade 12 feuilles – boutons floraux (BBCH19-51), et à poursuivre jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH75).

Néanmoins, le puceron peut arriver plus précocement dans les parcelles.

En cas d'arrivée précoce, avant le stade 6 feuilles (BBCH16), le seuil indicatif de risque est de plus de 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ;

De 6 feuilles à début floraison (BBCH16 à 61), le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante (note 2) ;

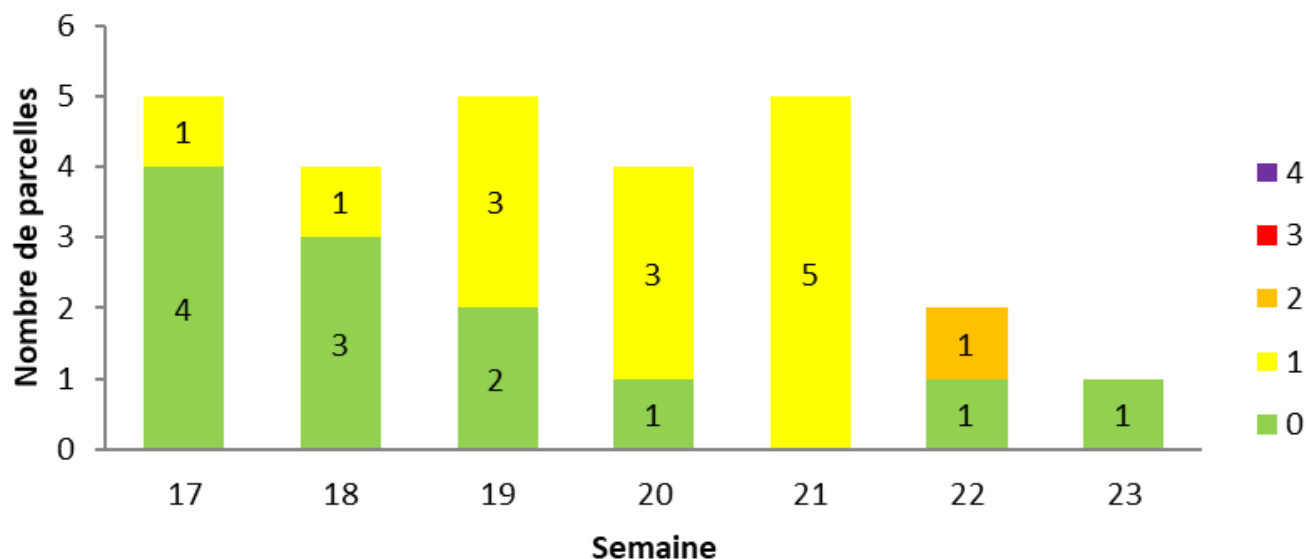
À partir de la floraison (BBCH61) le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante (note 3).

La pression des pucerons peut évoluer avec le climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou avec la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...), qui peuvent maîtriser la population de pucerons.

Pour cette campagne, l'arrivée des pucerons dans les parcelles de pois est signalée semaine 17 (17 au 23 avril), sur des cultures aux stades 7 feuilles (BBCH17) à début floraison (BBCH61). Ils sont observés jusqu'à la semaine 22 (du 21 au 27 mai). Le seuil indicatif de risque ne sera jamais atteint sur cette campagne (note 3 – 21 à 30 pucerons par plante).

La pression puceron a été faible à modérée tout le long de la campagne.

Suivi évolution des populations de pucerons verts pois de printemps 2025 BSV Poitou-Charentes



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
 Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante
 Note 3 : 21 à 30 pucerons par plante
 Note 4 : plus de 30 pucerons par plante

• Tordeuse du pois (*Cydia nigricana*)

La tordeuse est un papillon qui colonise les parcelles de pois au moment de la floraison : 2-3 jours après son arrivée dans la parcelle, la tordeuse pond jusqu'à 300 œufs, déposés de préférence sur la face supérieure des stipules en une dizaine de jours. 1 à 2 semaines après la ponte (durée dépendant des températures), les chenilles apparaissent, et ont alors 24h pour trouver refuge dans une gousse, où elles passeront environ un mois, grignotant les graines en formation.

Lors de la récolte, les chenilles tombent au sol et s'enfouissent pour tisser leur cocon hivernal et attendre le printemps prochain.

Les vols de tordeuses sont à surveiller de début floraison à la fin du stade limite d'avortement (BBCH61 à 75), via l'utilisation de pièges à phéromones.

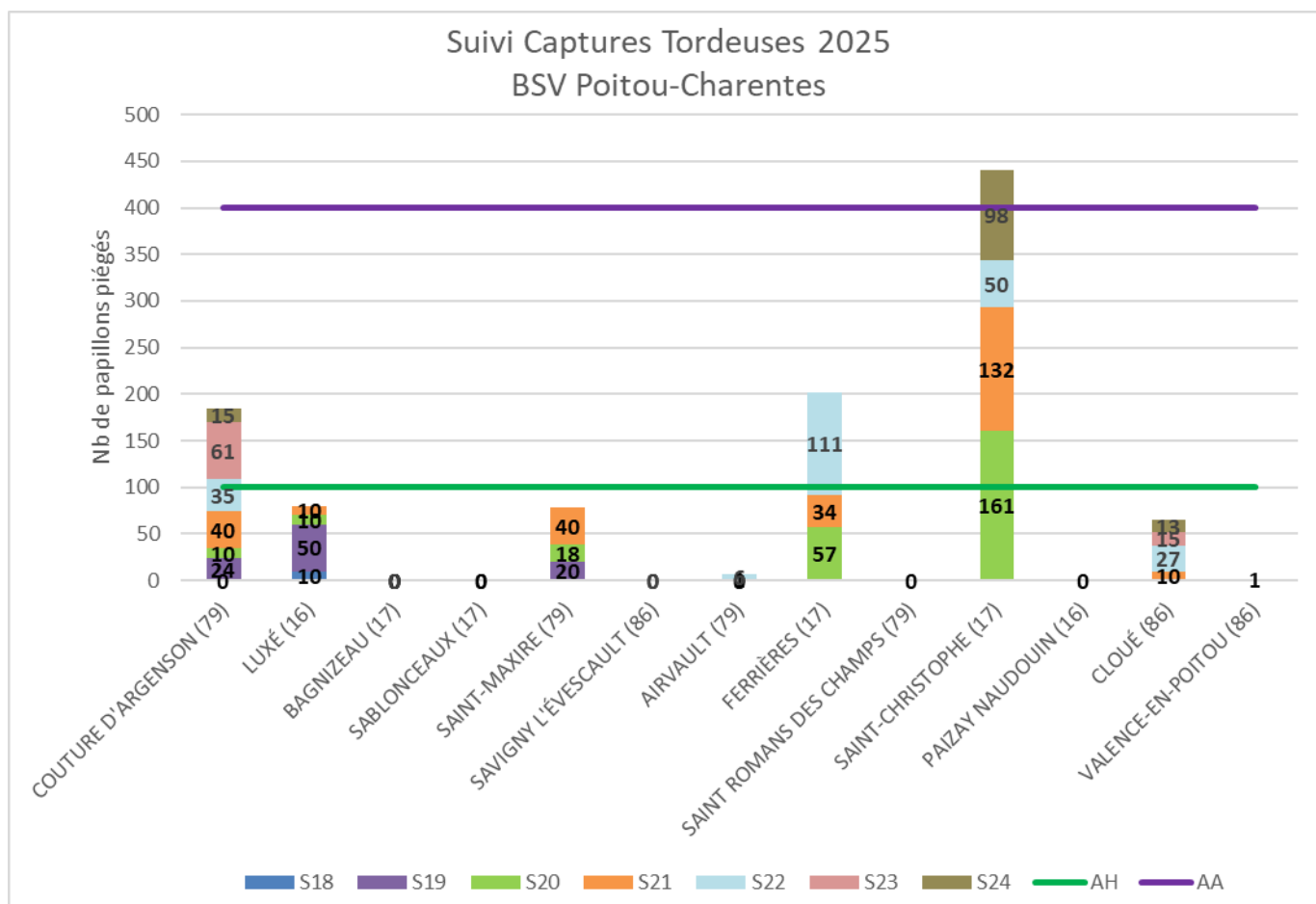
L'impact se fait sur la qualité des graines exigée pour certains contrats (notamment alimentation humaine et semences). Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61).

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61).

Pour cette campagne, sur les parcelles suivies, le seuil indicatif de risque est atteint :

- Sur 2 parcelles dans le cas où le débouché est l'alimentation humaine ;
- Et sur 1 parcelle dans le cas où le débouché est l'alimentation animale.

Le risque est faible à modéré durant cette campagne.



- **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

La bruche du pois colonise les parcelles dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs. Elle s'y nourrit et pond sur les gousses. La larve, qui n'est pas baladeuse, pénètre directement dans les graines, s'y développe, et en ressort au moment de la récolte, laissant un orifice dans les graines.

L'impact de la bruche est essentiellement qualitatif, même si en cas de très forte infestation, un impact sur le rendement peut être observé. L'arrivée des bruches est à surveiller dès la floraison.

La période de risque s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 75). **Les bruches ont été peu observées durant cette campagne.**

Bruche sur pois de printemps (FREDON Nouvelle Aquitaine)



- **Complexe Ascochytose/Bactériose/Colletotrichum**

Les symptômes de ce complexe maladie sont des taches rondes, claires à orangées au centre, auréolées d'une bordure plus sombre, et pouvant présenter des ponctuations plus foncées (pycnides). Ces taches peuvent se trouver sur les feuilles, les tiges, les vrilles ou les gousses. Elles peuvent s'agrandir, creusant dans les tissus. Les plantes sont plus ou moins atteintes, allant de quelques taches en bas de plante à des ronds entiers détruits.

La période de risque est de la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 75).

Cette année, le complexe maladie s'est peu développé dans les parcelles.

Des traces d'ascochytose ont été signalées durant cette campagne, mais peu de parcelles ont été touchées.

- **Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)**

Le botrytis est porté à l'état saprophyte par les pétales des fleurs. Il devient pathogène lorsque le pétale tombe sur une jeune gousse, provoquant une pourriture grise. La maladie se développe par temps doux et humide.

Cette maladie est à surveiller de début floraison à la fin du stade limite d'avortement (BBCH60 à 75).

Cette campagne, le botrytis n'a pas été observé sur les parcelles suivies.

- **Mildiou du pois (*Peronospora pisi*)**

Le mildiou est un champignon se développant au printemps, par temps humide et couvert. Un temps sec et ensoleillé stoppe son développement.

Il est à surveiller du stade 9 feuilles à la fin du stade limite d'avortement (BBCH19 à 75).

Cette campagne, la présence de mildiou est signalée dans le réseau BSV, mais la pression a été faible.

- **Viroses**

Les pucerons occasionnent deux types de dégâts, des dégâts directs et indirects. En piquant le végétal pour se nourrir de sa sève, ils affaiblissent la plante. Mais ils peuvent également être vecteurs de viroses. Les plantes contaminées présentent des jaunissements, une crispation des tissus, des symptômes de mosaïques ou encore un raccourcissement des entre-nœuds dans la partie supérieure de la plante.

Au cours de cette campagne, la pression puceron a été faible à modérée, les symptômes de viroses n'ont pas été observés (cf paragraphe sur les pucerons verts du pois).

Anticiper la campagne 2025-2026

Les quelques règles importantes à respecter afin de limiter les risques maladies et ravageurs du pois de printemps lors de la prochaine campagne :

- **Respecter les délais de retour** : il est important de respecter un délai de 5 à 6 ans entre l'implantation de deux cultures sensibles aux mêmes maladies. Vérifiez votre historique de parcelle avant de choisir d'implanter un pois de printemps ;
- **Utiliser des semences saines** : certaines maladies (bactériose, ascochytose, colletotrichum, mildiou) sont transmissibles par la semence ; assurez-vous de la qualité sanitaire des graines que vous semez ;
- **Ne pas semer trop dense** : un semis dense favorise un couvert dense, moins aéré, gardant davantage l'humidité donc propice au développement des maladies. Réalisez un test de germination et adaptez votre densité de semis au résultat, en tenant compte des préconisations : <https://www.terresinovia.fr/-/semer-son-pois-de-printemps-au-bon-moment>
- **Test aphanomyces** : l'aphanomyces est un champignon tellurique qui se développe sur les racines de pois, mais également d'autres légumineuses à graines telles que la lentille, la luzerne ..., entraînant la nécrose des racines et donc la mort de la plante. Afin d'anticiper ce risque, deux outils sont à votre disposition :
 - o L'outil EVA qui permet une première évaluation en ligne : <https://www.terresinovia.fr/-/risque-aphanomyces>

- la réalisation d'un test de sol afin de déterminer la présence ou non du champignon, et si oui en quelle quantité : <https://www.terresinovia.fr/p/aphanomyces-du-pois-test-du-potentiel-infectieux-d-un-sol>

		Non hôte ?	Très résistante	Partiellement résistante à sensible
Lupin, Pois Chiche, Fenugrec, Lotier		X		
Féverole, Soja, Sainfoin			X	
Lentille, Luzerne, Gesse				X
Trèfle	Alexandrie, Hybride, Incarnat		X	
	Violet, Blanc, de Perse		X	X
Vesce	Pourpre, Velue			X
	Commune		X	X

Cultures sensibles à aphanomyces – Terres Inovia

<https://www.terresinovia.fr/-/aphanomyces-verifier-le-potentiel-infectieux-de-la-parcelle-avant-l-implantation-du-pois-1>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON N-A, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".